

LA PAUVRETÉ SOUS SES PRIVATIONS AUX DIMENSIONS MULTIPLES : REGARD CROISÉ DES APPROCHES THÉORIQUES

Introduction

**Heureux Joseph
MPANZU MABIALA,**
Doctorant à
l'Université
Catholique du Congo
(UCC).
mabialadeline@
gmail.com

La relation entre croissance, inégalité et pauvreté est un thème récurrent en économie du développement. Traditionnellement le débat a porté sur la nature du lien entre croissance et inégalité. En outre, dans la pensée initiale du développement, la notion de pauvreté faisait partie de la définition du sous-développement qui est, comme disait François Perroux, « *un gaspillage de vies humaines* ».

Puis, au tournant des années soixante-dix, l'on constate que, dans les pays ayant connu une forte croissance, la répartition des revenus est devenue plus inégale ; de nouvelles marginalités se sont développées. Au cours des années 90, le débat, quant aux relations qui prévalent entre la croissance, l'inégalité et la pauvreté, s'est à nouveau animé, en particulier dans le contexte de la globalisation.

Comme nous pouvons le constater, la pauvreté est en effet un vieux concept avec beaucoup de perceptions. Sa problématique s'explique par sa persistance un peu partout à travers le monde. De nombreux penseurs – économistes, sociologues, philosophes... – se sont essayés à l'exercice, sans pour autant qu'un consensus soit trouvé sur l'objet de ce qui constitue la privation – ou les privations.

Si la pauvreté paraît être un phénomène visible, concret, aisément reconnaissable, surtout dans le contexte des pays en voie de développement, elle n'en reste pas moins un concept difficilement définissable et mesurable. Même si, bien évidemment, la privation est une notion communément admise lorsque l'on en vient à définir la pauvreté.

Cette réalité ne nous laisse pas indifférent et nous pousse à nous poser simultanément les questions suivantes : *Qu'est-ce que la pauvreté ? Pauvre, mais privé de quoi ? Manque de ressources, manque d'éducation, absence de sécurité ? De même,*

être pauvre, est-ce un ensemble figé de caractéristiques ? N'existe-il pas, à l'inverse, différents degrés de pauvreté ? Quelle est la part d'universel dans sa définition ? Comment la mesurer¹ ?

À savoir

Selon divers contextes, pauvreté signifie « *manque de biens, insuffisance des choses nécessaires à la vie, état de celui qui ne possède rien ou très peu matériellement* »². L'ONU, par contre, la définit en se basant sur trois critères :

- **Critère de bas revenu** basé sur une estimation moyenne du produit brut par habitant, moins d'1\$ par jour³ ;
- **Critère de retard** dans le développement du capital humain basé sur un indice de qualité de vie physique comprenant des indicateurs d'apport en calories, de santé, de scolarisation et d'alphabétisation des adultes ;
- **Un critère de vulnérabilité économique** comprenant des indicateurs d'instabilité de la production agricole, des exportations des biens et de service, de l'importation économique des activités non-traditionnelles, de concentration des exportations de marchandises et des handicaps créés par la petite dimension économique⁴.

Étant bien évidemment d'avis que la pauvreté est caractérisée par la simultanéité d'un ensemble de privations socioéconomiques, nous pouvons déduire que définir la pauvreté à partir d'un seul espace n'est pas suffisant pour la cerner et ne permet pas non plus de saisir l'ensemble des privations dont sont victimes les populations.

Par conséquent, une analyse multidimensionnelle est nécessaire pour établir une mesure exhaustive du phénomène, tant du point de vue de ses causes que des politiques de lutte contre la pauvreté. Aussi une politique de lutte contre la pauvreté centrée sur une seule dimension ne permet-elle pas de circonscrire efficacement l'ensemble des facettes de la pauvreté et de ses déterminants.

Cependant, une littérature extrêmement abondante caractérisée par un niveau d'ambiguïté très élevé existe sur la pauvreté ; ce qui fait d'ailleurs de la pauvreté un concept éthique et fournit plusieurs manières de la définir. Plus d'une de ces littératures se focalisent sur l'analyse empirique de la pauvreté et des inégalités tout en adoptant, dans la plupart des cas, une approche qui s'appuie sur une conception purement monétaire⁵.

1 Raphaëlle BESIAUX, « Comment définir la pauvreté : Ravallion, Sen ou Rawls ? Alternatives Économiques », Article publié dans la revue *l'Économie Politique*, n°49/2011, p. 2.

2 Dictionnaire Hachette, Edit 2008.

3 La BM fixe deux seuils de pauvreté absolue : un premier seuil fixé à 2\$ par tête et par jour, et un seuil d'extrême pauvreté fixé à 1\$ par tête et par jour.

4 G. MASHALA, *Stratégie de réduction de la pauvreté*, Aleph Edizioni, Italie, 2008, p. 11.

5 Définie en termes d'un manque ou d'une absence de ressources monétaires appréhendées à partir des dépenses des ménages.

Alors que de façon formelle, la pauvreté se définit par l'identification d'un *espace d'équité*⁶ uni ou multidimensionnelle et par la spécification d'un *seuil critique* pour chaque dimension identifiée.

1. Littérature sur la pauvreté : les approches principales

Les approches principales de la pauvreté se fondent sur le « *bien-être ou l'utilité* », « *les besoins de base* » et « *les capacités* ». Ces trois approches impliquent le fait qu'une certaine « *chose* » ou « *caractéristique* » (qui reste à définir) n'est pas possédée à un niveau raisonnablement minimal. Concrètement, une personne est dite pauvre lorsqu'elle ne possède pas la « *chose* » en question par rapport au minimum raisonnable.

Dans cette logique, nous pouvons distinguer deux grandes tendances : l'approche monétaire soutenue par les welfaristes ou utilitaristes et l'approche non monétaire soutenue par les non welfaristes. Partant de ces deux tendances, trois grandes écoles ont développé des théories différentes sur la pauvreté qui ont conduit à une identification différente des pauvres. Ces trois principales écoles sont : *l'école de welfarist*, *l'école des besoins de base* et *l'école des capacités*.

1.1. Approche monétaire

Une grande partie de la littérature économique s'intéresse aux ressources monétaires pour ce qui concerne la pauvreté. Ce qui signifie que la perception de la pauvreté la plus largement utilisée est celle monétaire, mesurée par la consommation ou le revenu d'un individu. Néanmoins, elle fait objet de lourdes critiques comme nous le verrons dans la suite.

François Bourguignon⁷ écrit pour ce faire que « *la pauvreté est la non-réalisation d'un certain standard de vie, exprimé monétairement* ». Le revenu ou les dépenses de consommation sont mesurés et déterminent si un individu est en dessous d'un seuil arbitraire, le seuil de pauvreté.

Au cours des dernières décennies, ce paradigme a créé un consensus et a été largement approfondi. L'hypothèse principale est la suivante : *les différences de revenu ou de consommation permettent de rendre compte des différences de conditions de vie*. Grâce à cette hypothèse, la pauvreté monétaire est vue comme prenant en compte les différences entre les

6 Pour obtenir un espace de pauvreté, nous déterminons un niveau critique dès lors que des indicateurs de pauvreté opérationnels ont été associés aux dimensions de la pauvreté. Il s'agit également d'identifier un sous-espace de l'espace d'équité et de déterminer, pour chaque dimension identifiée, un seuil à partir duquel un individu est considéré comme pauvre ou non pauvre (Sylla, *Une Approche Multidimensionnelle de la Pauvreté Appliquée à la Côte d'Ivoire*, Rapport Intérimaire, n° 3, Centre Ivoirien de Recherches Économiques et Sociales CIREs 2005). Le phénomène de pauvreté se comprend grâce à l'évaluation du degré de pauvreté et à l'identification des catégories de la population qui peuvent être considérées comme pauvre.

7 Raphaëlle BISIAUX, « Comment définir la pauvreté ? » article dans *Alternatives économiques* publié sur Cairn.info en 2011/1 n° 49, 2006, p. 6.

individus, qui cherchent tous à maximiser leur bien-être avec les ressources qu'ils possèdent et parviennent ainsi à des niveaux de satisfaction différents.

La catégorie des pauvres est alors celle qui ne peut pas, avec les ressources qu'elle possède, acquérir un panier de biens et de services qui est pourtant nécessaire à sa survie. Mais cette définition, aussi précise et pratique soit-elle, soulève immédiatement une interrogation essentielle : *l'utilité, la satisfaction retirée d'une unité de revenu, est-elle la même d'un individu à l'autre ?*

Avec un niveau de revenu identique, deux individus peuvent se trouver dans des situations très différentes dues à leurs caractéristiques individuelles (handicap, discrimination, compétences, réseau social, etc.). Le but est alors de comparer cette définition générique de la pauvreté – par le revenu ou par les dépenses de consommation – à d'autres alternatives, souvent peu mises en avant par les économistes du fait de leur manque d'opérationnalité sur le plan statistique.

Par ailleurs, cette approche se rapporte au bien-être qui s'identifie comme étant le degré de satisfaction atteint par une personne par rapport aux biens et services qu'elle consomme. L'utilité n'étant pas directement observable, les ressources (revenus-dépenses) sont mises en relief pour estimer le bien-être.

En fait, l'approche monétaire, aussi unidimensionnelle soit-elle, construit un ordre complet des ménages en fonction de leurs niveaux de pauvreté. Elle localise la conception du bien-être dans l'espace de l'utilité⁸. Le consommateur pourrait définir son bien-être personnel en choisissant la consommation d'un ensemble de biens et services. C'est l'école de « *welfarist* » qui soutient cette tendance ou cette approche.

1.1.1. L'école de welfarist

Pour les welfaristes, « *la chose* » en question est le « *bien-être économique* ». Certains se réfèrent au bien-être économique sous le terme anglais « *economic welfare* »⁹. Les tenants de cette école ramènent le concept du « *bien-être* » soit directement au concept d'utilité comme en économie, soit indirectement à travers la notion de bien-être économique comme l'utilité générée grâce à la consommation totale¹⁰.

Ainsi donc, l'utilité se manifeste comme un état mental tel que le bonheur, le plaisir ou la satisfaction procurée à une personne par la consommation (ou

8 L'utilité ici est donc prise comme un espace, et le bien-être lui comme un point dans ce grand espace qu'on doit localiser ou identifier à travers le niveau de dépenses en biens et services qu'on peut se procurer par son revenu.

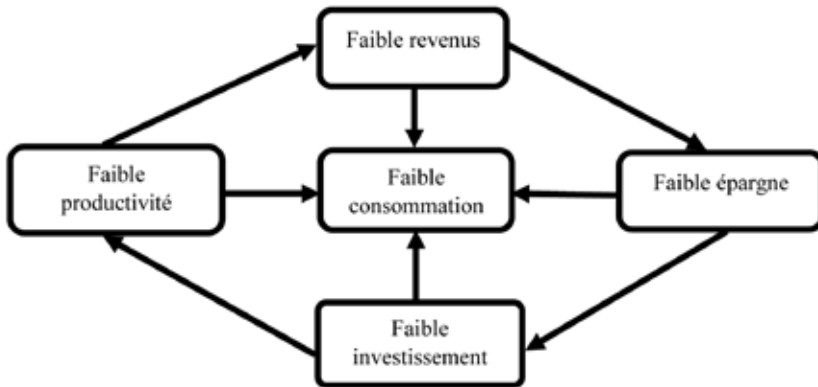
9 CHAKER GABSI, Analyse économique de la pauvreté en Tunisie : Approche monétaire et multi-dimensionnelle, thèse de doctorat soutenue à l'UNIVERSITÉ NICE SOPHIA ANTIPOLIS, publiée sur archives ouvertes le 3 Novembre 2016, p. 144.

10 CHAKER GABSI, *Idem*.

la possession) de biens et services. La notion de « bien-être » est, quelques fois, mise en valeur pour référer au bien-être économique.

De ce fait, la pauvreté¹¹ est appréhendée comme un déficit par rapport à un certain nombre d'indicateurs socio-économiques du bien-être, *dont le revenu qui détermine la capacité de consommer*¹².

Schéma 1 : Le cercle vicieux de la pauvreté selon l'école welfarist



Source : G. Mashala, *Les stratégies de réduction de la pauvreté*.

Cependant, le bien-être économique des individus est à peine observable dans la mesure où les préférences varient d'une personne à l'autre. Cette approche permet d'énoncer un premier principe indiquant que les individus sont les seuls à savoir ce qui est véritablement dans leurs intérêts. L'approche Welfariste est actuellement à l'origine de la ligne de pauvreté internationale¹³.

1.2. Approche non monétaire

Contrairement à l'approche monétaire qui suggère le bien-être à travers les ressources, l'approche non monétaire représente le bien-être dans « l'espace des libertés et des accomplissements ». Elle fournit et défend des politiques ciblées. En son sein, on distingue deux sous-catégories : l'approche par « *les capacités* » et l'approche par « *les besoins de base* » que nous allons identifier en termes d'écoles.

11 Concernant cette école, la lutte contre la pauvreté partirait de l'amélioration du revenu issue de l'augmentation de la richesse nationale ; cette amélioration qui ferait baisser le nombre de personnes en dessous d'un certain seuil monétaire raisonnablement minimal (acceptable).

12 G. MASHALA., *op. cit.*, p. 20.

13 La Banque Mondiale actualise périodiquement le seuil de pauvreté international. Le nouveau seuil, en vigueur à partir de 2022, est fixé à 2.5 dollars par jour.

1.2.1. École des besoins de base : *Pauvreté comme insatisfaction des besoins essentiels*

L'approche par les besoins essentiels a été introduite dans les débats au début des années 1970 par les institutions internationales comme OIT ou la BM en réaction au *welfarisme* dans le champ des politiques de lutte contre la pauvreté. La volonté de ces institutions est de remédier aux erreurs commises jusque-là en matière de recommandations de politique de développement. Le développement lui étant alors envisagé comme *la satisfaction des besoins essentiels des populations*.

Au lieu d'être sur l'utilité, l'accent est porté sur les *besoins individuels relativement à des commodités de base* pour cette école. Ses tenants estiment que posséder un revenu décent ne permet pas forcément de pouvoir couvrir ses besoins. Pour cela, il est nécessaire de passer d'une définition monétaire de la pauvreté à une définition en matière de « *manque de biens* » ; biens primaires pour les tenants de l'approche par les besoins essentiels.

Pour cette école, « *la chose* » manquante dans la vie des pauvres est un *petit sous-ensemble des biens et services spécifiquement identifiés et perçus comme rencontrant les biens de tous les êtres humains*. Ils sont dits de base car leur satisfaction est considérée comme un préalable à l'atteinte d'une certaine qualité de¹⁴ vie. Rowntree¹⁵ cité par Grégoire Mashala a analysé et mesuré le concept des besoins de base en considérant trois catégories de ces besoins : *l'alimentation, le logement*, et les articles ménagers comme les chaussures, les *vêtements* et le carburant¹⁶.

Conformément à l'approche traditionnelle de cette école et dans un éventail plus large, l'essentiel des besoins de base (les commodités de base) retenus s'inscrit dans le domaine de *l'alimentation, l'éducation, la santé, l'assainissement, l'eau potable, l'habitat, l'accès aux infrastructures de base, un service de transport public, etc.* Ils sont dits de base car leur satisfaction est considérée comme un préalable à l'atteinte d'une certaine qualité de vie ; ils ne sont pas perçus comme contribuant nécessairement au bien-être.

Ainsi donc, un individu est pauvre s'il ne satisfait pas *ses besoins de base* par comparaison avec un certain *standard*¹⁷.

14 G. MASHALA., *op. cit.*, p. 21.

15 Rowntree (1901) considéré généralement comme le premier auteur ayant analysé et mesuré rigoureusement le concept des besoins de base, a utilisé diverses méthodes pour établir le minimum requis dans chaque catégorie. Pour l'alimentation, il s'est référé aux standards nutritionnels établis par les nutritionnistes pour les hommes, les femmes, adultes et enfants. Mais pour les articles ménagers, il a recours à une approche quantitative, en demandant aux gens leurs perceptions de ce qui devrait être considéré comme un minimum de base. Pour le logement, il a tout simplement retenu ce que les gens payaient réellement.

16 G. MASHALA., *op. cit.*, p. 22.

17 Un des principaux problèmes auquel se confronte cette approche est la détermination des besoins de base. En effet, les nutritionnistes, les physiologistes et autres spécialistes sont ceux qui sont concernés par ce défi.

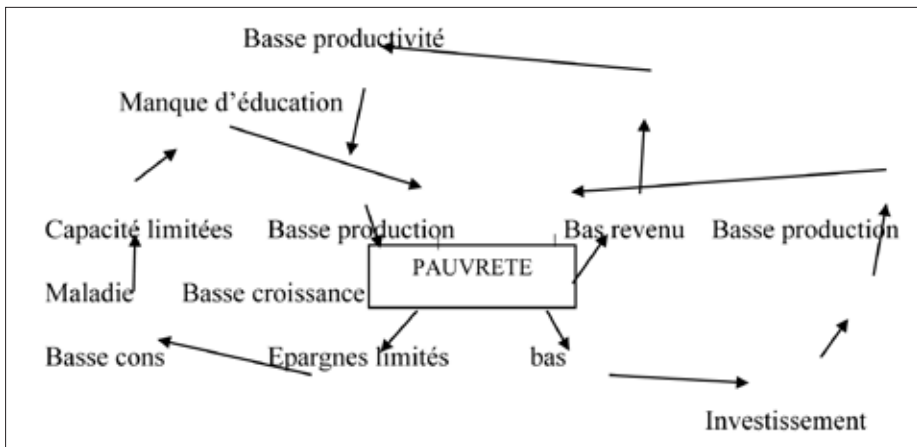
1.2.2. Ecolo des capacités : Pauvreté comme privation de capacités

L'approche de Sen est radicalement différente et a permis un nouvel éclairage en montrant que les possibilités d'accès aux ressources par les individus devaient être prises en compte¹⁸. Cette approche prit naissance dans les années quatre-vingt (1982, 1985)¹⁹ et place l'individu au centre des préoccupations d'une manière séquentielle : l'avantage individuel dépend, dans un premier temps, des ressources individuelles qui seront ensuite transformées en « *libertés d'être et de faire* », parmi lesquelles l'individu choisira celles qu'il valorise, et qui participent à la vie qu'il a raison de vouloir mener.

Sen trouve à son tour que la perception de la pauvreté comme manque de ressources monétaires est très réductrice, puisqu'elle ne tient par exemple pas compte de la condition physique de l'individu ou de ses accomplissements personnels.

C'est pourquoi il approche plutôt la pauvreté en termes de « *capacités* », c'est-à-dire « *capacités à être ou à faire* ». L'individu doit avoir certaines capacités jugées cruciales qui sont indispensables à l'atteinte d'un certain niveau de vie. Il doit être adéquatement logé, prendre part à la vie communautaire, apparaître en public sans avoir honte, etc.

Schéma 2 : Le cercle vicieux de la pauvreté selon l'école des capacités



Source : G. Mashala, *Les stratégies de réduction de la pauvreté*.

18 Une approche qui avait déjà été amorcée par Rawls en 1971 dans sa Théorie de la justice, à l'aide de la notion de biens premiers (droits de base, liberté de choix, etc.) : est pauvre celui qui ne peut en disposer.

19 Cette approche n'a pas été développée initialement dans le contexte de la pauvreté. L'objectif de Sen était plus vaste : proposer une nouvelle conception de ce qui a de la valeur pour l'humain (Asselin et Dauphin, 2000). Selon Sen la valeur de la vie d'une personne dépend en fait d'un ensemble de façon d'être (being) et de faire (doing) qu'il associe sous le terme général de « fonctionnements » (functionings). Pour lui, vivre suppose une interrelation entre fonctionnements et entre être et agir.

Ce qui revient à considérer que dans cette approche, la « chose » manquante n'est ni l'utilité ni la satisfaction de besoins de base, mais des *habiletés ou capacités humaines considérées comme raisonnablement minimales*. Les pauvres étant ceux qui ne possèdent pas ces capacités à être ou faire.

1.3. Regard croisé entre différentes Approches

Si la définition de la pauvreté est loin de faire consensus, c'est parce que selon Raphaëlle Biseaux, chacune de ces trois définitions considère comme pauvres des populations différentes. Le problème rencontré par les trois définitions est que la pauvreté monétaire avec son aspect statistique est parfois très éloignée de la réalité et de la situation des populations pauvres.

Si l'approche monétaire agrège des dépenses de consommation qui ne reflètent pas le véritable niveau de vie des individus et reste limitée en termes d'approche individuelle de la pauvreté, la pauvreté en termes de manque de biens premiers, elle, fonde son idéal sur des arguments de philosophie politique. Les biens premiers de Rawls présentent également des aspects contradictoires car ils ne rendent pas compte des différences de satisfaction retirée de leur usage.

Quoi qu'il en soit, capturer les différences d'utilité entre les individus est primordial, sachant par exemple qu'à niveau d'éducation égal, deux individus en retireront des bénéfices différents si l'un d'entre eux est handicapé ou discriminé par l'une de ses caractéristiques personnelles. Si les différences interpersonnelles sont importantes dans la détermination de la pauvreté, il ne faut cependant pas oublier que celles-ci doivent être explicitées dans un cadre d'analyse approprié.

Par ailleurs, Sen et Rawls s'accordent sur le fait que la pauvreté monétaire est un instrument largement réducteur pour mesurer l'ampleur et la complexité du phénomène. D'après Sen, la pauvreté monétaire ne rend pas compte des différences entre individus, ni des circonstances extérieures.

Sa définition de la pauvreté est effectivement différente de celle des biens premiers, quoique biens premiers et capacités paraissent proches du point de vue théorique. Évidemment, par rapport à la définition monétaire de la pauvreté, on peut voir que les capacités, tout comme les biens premiers, ont un fort pouvoir prédateur de la richesse des individus : niveau de consommation et capacités détenues par un individu sont étroitement corrélés.

Les individus qui possèdent des biens premiers sont généralement ceux qui possèdent des capacités. Même si une relation non proportionnelle existe entre détention de biens premiers et détention de capacités.

Rawls par contre a reproché à la théorie des capacités de Sen son caractère de doctrine morale globale ; valorisant certaines capacités au détriment des autres, avec une conception très morale du bien-être.

De ce qui précède, il nous semble que l'idée de pauvreté ne soit pas aussi « universalisable » qu'elle y paraît, chaque conception étant toujours marquée par une doctrine propre à l'auteur et subjective. Au-delà de sa définition et du cadre à la fois théorique et philosophique auxquels elle s'attache, la mesure même de la pauvreté est d'une importance majeure²⁰.

1.4. Mesure de la pauvreté

Hormis les considérations de doctrine philosophique, la pauvreté demeure une fois de plus un phénomène difficilement universalisable tant de ce qui est de sa définition que de sa mesure. Il est possible d'identifier plusieurs approches pour mesurer la pauvreté. Néanmoins, cette évaluation suppose qu'il existe un niveau de vie prédéterminé, bien défini, qualifié de « *seuil de pauvreté*²¹ » qu'une personne doit avoir atteint pour ne pas être considérée comme pauvre.

En effet, mesurer la pauvreté suggère toujours des problèmes d'ordre éthique. Cette mesure doit-elle rendre compte de la situation des individus pauvres selon tous les attributs simultanément ? Ou bien faut-il qu'elle tienne compte également de la privation de ceux qui n'arrivent pas à atteindre le minimum requis pour un attribut seulement ?

Traditionnellement, la méthode utilisée pour appréhender la pauvreté à partir des données issues des enquêtes nationales auprès des ménages se décompose en trois étapes. La première étape se caractérise par le choix d'un indicateur monétaire simple de bien-être des ménages ;

La seconde étape correspond à l'identification des pauvres au moyen de l'utilisation d'une ligne de pauvreté qu'il s'agit d'estimer et qui selon une approche absolue, correspond à l'estimation monétaire du panier de consommation nécessaire à la satisfaction des besoins de base des ménages qui n'est autre que le coût estimé pour les ménages du niveau de vie nécessaire pour surmonter la pauvreté ;

La troisième étape qui correspond à l'étape d'agrégation repose sur le choix et/ ou la construction d'une mesure agrégée de la pauvreté qui résume les informations contenues dans l'indicateur de bien-être et le seuil de pauvreté.

Par contre, au sein de la littérature actuelle, la mesure et l'analyse de la pauvreté permettent de spécifier différentes dimensions ou facteurs pouvant affecter le bien-être des individus. De l'approche des besoins de base développée par le Bureau International du Travail dans les années 1970 à l'approche des capacités ou de fonctionnements des individus de

20 Raphaëlle BISIAUX, *op. cit.*, p. 4.

21 Les études utilisant un indicateur monétaire de bien-être (revenu, dépenses) sont à l'origine d'un débat entre les analystes. Les points de vue sont souvent partagés entre un seuil de pauvreté absolue, qui représente le montant nécessaire à un individu pour se procurer ses besoins fondamentaux sur le marché, et un seuil de pauvreté relative, défini comme une proportion du revenu médian qui représente le montant minimum pour atteindre un niveau de bien-être ordinairement observé dans la société.

Sen, l'approche multidimensionnelle a pris une dimension importante dans la mesure et dans l'analyse de la pauvreté.

Toutefois, deux voies sont généralement utilisées pour explorer la mesure de la pauvreté. Il s'agit notamment de la dimension monétaire et des autres facteurs considérés comme source de privation. Dans la pratique, la plupart des chercheurs choisissent les dimensions de bien-être sans une justification explicite. En effet, l'évaluation de la pauvreté à l'aide des mesures monétaires repose sur le revenu ou la consommation en tant qu'indicateur du bien-être.

Pour les économies en développement, il est préférable de définir les indicateurs de niveau de vie en partant des données sur la *consommation* au lieu d'utiliser des données sur le revenu, cette dernière méthode étant plus pertinente pour le cas des pays industrialisés. La consommation est considérée comme un meilleur indicateur que le revenu pour mesurer la pauvreté pour plusieurs raisons :

D'abord, la consommation réelle est plus directement liée au bien-être d'une personne par le fait que posséder assez de ressources permet de couvrir ses besoins essentiels. Le revenu n'est qu'un des éléments qui permet la consommation des biens.

Ensuite, la mesure de la consommation est plus fiable que celle du revenu. Les revenus peuvent faire l'objet de fluctuations (variation en fonction du cycle des récoltes dans les économies agraires pauvres, flux de revenus irréguliers dans les économies urbaines comportant de vastes secteurs informels) qui entraîne pour les ménages une difficulté de préciser le niveau de leurs revenus au moment de l'enquête. Le risque est donc de fournir, au moment de l'enquête, des informations de mauvaise qualité.

Enfin, les dépenses de consommation reflètent plus fidèlement le niveau de vie réel d'un ménage et sa capacité à couvrir ses besoins fondamentaux. Dans ces conditions, il nous semble que l'utilisation de l'information sur les dépenses est la meilleure approche pour appréhender le phénomène de la pauvreté monétaire. Ainsi, la Banque Mondiale considère que la mesure de la pauvreté sur une base monétaire est la meilleure approche pour appréhender le bien-être des individus.

Par ailleurs, la pauvreté semble être une situation dans laquelle les individus sont exposés à de multiples désavantages. D'où, le seul critère monétaire ou des revenus (dépenses de consommation) ne permettrait pas de capter l'essentiel des privations dont sont victimes les individus ou les ménages les plus démunis. De plus, plusieurs travaux empiriques ont démontré que les individus qui sont multidimensionnellement pauvres ne le sont pas d'un point de vue monétaire et vice versa.

Il s'agit dès lors de définir la pauvreté non plus sur la base du revenu ou des dépenses de consommation uniquement, mais aussi d'intégrer

un ensemble de dimensions pouvant affecter les conditions de vie de la population pauvre.

En conséquence, l'efficacité des politiques de réduction de la pauvreté devrait être évaluée sur la base de satisfaction des besoins non liés au revenu, comme la santé, l'éducation et la participation à la vie sociale.

Cette vision conforte davantage le consensus existant parmi les économistes sur le fait que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel pour rendre compte d'un phénomène à plusieurs facettes empêchant les personnes qui en sont touchées d'avoir une vie décente.

Même avec un niveau de revenu permettant de satisfaire les besoins de base, il faut aussi que certains biens et infrastructures soient disponibles et accessibles dans la localité où l'on vit. Sous cet angle, on peut être condamné à boire de l'eau non potable même si l'on a les moyens financiers de se payer les services de la société des eaux de son lieu de résidence.

On peut aussi avoir les moyens de s'offrir une éducation et ne pas être scolarisé faute d'école. Ou encore, on peut décéder des suites d'un petit malaise avant d'arriver à l'hôpital du simple fait que l'on habite loin de celui-ci. Ces situations constituent bien d'autres formes de conception de la pauvreté. Elles nous amènent à affirmer que la pauvreté n'est pas seulement monétaire mais qu'elle se présente comme un phénomène multidimensionnel²².

1.5. Indices ou indicateurs multidimensionnels de la pauvreté

Afin de rendre opératoire la nature multidimensionnelle de la pauvreté, de nombreuses méthodes de mesure ont été développées, ouvrant la voie à de nouvelles perspectives pour appréhender les multiples facettes de la pauvreté. Deux voies ont été adoptées :

La première utilise des données agrégées permettant l'évaluation des carences que connaissent certains pays en termes de satisfaction des besoins élémentaires. Pour les mesures basées sur les indicateurs agrégés, nous citons l'indice de la qualité de vie humaine (PQLI) de Morris (1979). Ce dernier accorde la même pondération au taux d'analphabétisme, au taux de mortalité infantile et à l'espérance de vie à la naissance.

Le PNUD (2005) a proposé d'autres indicateurs dont les plus importants est l'indicateur de développement humain (IDH) et l'indicateur de pauvreté humaine (IPH). L'IDH²³ est une moyenne arithmétique de trois indices : l'indice de l'espérance de vie, l'indice du niveau d'instruction et l'indice du produit intérieur brut.

²² De plus, des conclusions récentes font valoir qu'une évolution du revenu n'explique que dans une faible mesure la variabilité de la qualité de vie.

²³ Depuis 2010, le PNUD essaie d'appréhender la mesure multidimensionnelle de la pauvreté avec un nouvel indice appelé l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IMP) qui remplace l'IDH (PNUD, Rapport sur le développement humain 2015).

En dehors de ces indices, l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle élaboré par l'Oxford Poverty and Human Initiative (OPHI) et proposé par le rapport sur le développement humain de 2010 retient trois dimensions²⁴ (qui sont aussi celles prise en compte par l'indicateur de développement humain)²⁵ : santé, éducation et niveau de vie.

Le niveau de vie étant lui-même composite, il inclut l'électricité, l'accès à l'eau potable, l'assainissement, la saleté des sols, la saleté des combustibles, le frigidaire et la télévision. On y ajoute l'autonomisation, l'emploi, l'environnement, la protection contre la violence, les relations sociales et la culture.

Ce qui, d'une manière donnée, parvient à rencontrer et à explorer la deuxième voie de la mesure de la pauvreté utilisant les dimensions de privation et l'exclusion sociale largement discutée dans la littérature économique.

Toutefois, quoique les indices PQLI, IDH et IPH ont été considérés comme des apports enrichissants²⁶ à la littérature des mesures non monétaires du bien-être, trois difficultés méritent cependant d'être évoquées lorsqu'il s'agit d'analyser la pauvreté en se basant sur une approche multidimensionnelle :

La spécification des dimensions ou attributs à prendre en compte, le choix du système de pondération (souvent élaboré de façon arbitraire) et la nature de l'indice composite à créer (compte tenu de différentes techniques d'approche). Dans le même ordre d'idées, Sen (1976) évoquait deux problèmes distincts majeurs à résoudre : (i) comment identifier les pauvres dans la population totale ; et (ii) comment construire un indice de la pauvreté en utilisant les informations disponibles sur les pauvres.

Conclusion

La notion de pauvreté a évolué et s'est étendue à travers le temps. Sa persistance occasionnant l'accroissement des inégalités est un des problèmes majeurs qu'affrontent actuellement les pays en développement. Les engagements pris par la communauté internationale²⁷ d'œuvrer dans la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes renforcent le caractère prioritaire de cette thématique.

24 Le choix des dimensions de privation revêt une importance fondamentale dans ce type de recherche car chaque dimension décrit un aspect particulier de la pauvreté.

25 L'indicateur de développement humain (IDH), crée par le PNUD en 1990, mesure le niveau de développement des pays du monde en terme « de qualité de vie » et se fonde sur trois critères majeurs : l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation, et le niveau de vie.

26 Ils constituent des mesures assez imprécises qui affichent des faiblesses relatives aux choix des composantes, à la pondération, aux procédures d'agrégation et aux règles d'estimation.

27 Cf. Nations Unis, la Banque Mondiale, le FMI et l'OCDE.

Certes les trois approches parcourues semblent différentes à première vue, alors qu'en réalité elles sont très proches puisqu'elles se focalisent sur *les moyens nécessaires au bien-être* : les ressources de l'individu (monétaires, en biens premiers et en bien essentiels).

Considérant la corrélation qui existe entre le niveau des dépenses de consommation et le nombre de biens premiers ou de capacités détenus par un individu, il semblerait que, si l'approche monétaire reste limitée en termes de conceptualisation et de définition proprement dite de la pauvreté, elle n'en reste pas moins un instrument de mesure idéal, assez pointu pour permettre d'éviter le recours à des opérationnalisations complexes de théories comme celles de Sen ou Rawls.

Il reste, cependant, que la réflexion sur l'essence de la pauvreté doit continuer à exister en amont. Il faut retenir que réduire de moitié l'extrême pauvreté, dans n'importe quel pays, nécessite la mise en place des stratégies de lutte efficaces et bien ciblées²⁸. Le rôle des politiques publiques serait alors de donner aux individus les armes nécessaires pour améliorer leurs situations. ■



Abonnez-vous ou offrez un abonnement
à la revue Congo-Afrique !!

28 SENE Mouhamadou, *Analyse de la pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : une approche du bien-être socioéconomique*, thèse publiée en partie dans enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone ; Montréal : Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal, p.815 – 835.